

Travaux de restauration du ruisseau des Vannois

Compte-rendu de la réunion de chantier 17 Novembre 2016

• Lieu :	Sur le site du chantier, rue des Vannois, commune de Boué à 13h30
-----------------	---

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Forêts et Paysages

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du SIABOA			✓
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
THOMAS Thierry	Maire de Boué			✓
CHIMOT Joël	1 ^{er} adjoint – Mairie de Boué	✓		
DESPRET Christophe	Secrétaire générale mairie de Boué	✓		
LEMAIRE Gérard	Conseiller commune de Boué	✓		
DHUIEGE Guillaume	Maire de Bergues s/ Sambre			✓
LAURENT Sébastien	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
GORISSE Dominique		✓		
DUDIN José	Technicien du SIABOA	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DEPIL Dominique	Conseil départemental de l'Aisne – Unité Voirie	✓		
DUNTZE Martin	Fédération de Pêche et Milieux Aquatiques de l'Aisne			✓
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
FRAYON Thierry	Entente Oise-Aisne			✓
COZETTE Philippe	Conseil départemental de l'Aisne			✓
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes Thiérache du Centre			✓

Les travaux de restauration du ruisseau des Vannois ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

- **SITUATION ACTUELLE :**

- Le démarrage de travaux a été réalisé le 07 novembre 2016.
- Les ouvriers ont débuté par les travaux de gestion et de restauration de la végétation rivulaire située en amont de la rue des Vannois.
- A ce jour, la restauration de la végétation est terminée. L'entreprise se situe actuellement dans le centre de la commune de Boué où elle procède à la mise en place des fascines d'hélophytes, destinée à réduire la section d'écoulement et limiter le développement des herbiers dans le lit de la rivière.

- **DETAILS DES TRAVAUX :**

- **Entretien de la ripisylve**

Les deux secteurs présentant un cordon boisé ont été traités.

Sur le premier tronçon, en amont de la rue des Vannois, les arbres penchants et dépérissants ont été abattus. Les branches basses, obstruant les écoulements, ont été élaguées.

En accord avec les riverains, les bois supérieurs à 8 cm de diamètre ont été déposés en haut de berge et laissés à disposition du propriétaire/exploitant. Les bois inférieurs à 8 cm ont été brûlés ou mis en andain afin de créer des zones de refuge pour la faune sauvage.

Des anciennes barrières, disposées en travers la rivière pour limiter l'accès des animaux, ont été retirées. Ces dernières créent un important frein hydraulique (formation d'embâcles et envasement de la partie amont). En accord avec le propriétaire, les barrières ont été retirées et remplacées par des fils. Il est demandé au propriétaire de retirer ces fils une fois les animaux sortis afin de prévenir et de limiter la formation d'embâcles.

Sur le second secteur, en amont de la Croisée Cauchy, seules les branches basses ont été traitées dans le but de limiter la formation d'embâcles.

Les branchages de petits diamètres ont été brûlés sur place.

Les zones de feu ont été enterrées, lissées puis ensemençées.



Retrait des embâcles et gestion des arbres penchants

- **Faucardage de la végétation aquatique**

Un faucardage des herbiers aquatiques et de la végétation rivulaire ont été réalisées en aval de la D1043 et en amont de la commune de Boué (rue des Vannois).

Cette action a permis de restaurer les écoulements et limiter la formation d'embâcles.

- **Réalisation d'une fascine d'hélophytes**

L'opération consiste à réaliser une fascine d'hélophytes sur 170 ml dans la traversée de la rue des Vannois. Après piquetage des zones de travaux, les banquettes ont été réalisées à l'aide de terre végétale et d'un géotextile biodégradable en fibre de coco.

Il est demandé à l'entreprise de veiller au bon ancrage du géotextile notamment sur la partie amont de l'aménagement. Une brèche d'ancrage sera donc réalisée sur la partie haute du géotextile.

Un lit mineur sinueux d'une largeur moyenne de 30 cm a été créé pour permettre d'accélérer les écoulements. Les banquettes ont étéensemencées avec un mélange rustique spécial berge. Des plants d'hélophytes et des arbustes seront implantés sur les banquettes dans le but de stabiliser les berges et de diversifier les habitats.

Les plantations seront réalisées la semaine prochaine.

Trois résineux, en bordure du ruisseau, seront abattus en fin de semaine. Ces espèces sont inadaptées aux bordures des cours d'eau de par l'acidité qu'ils sécrètent mais également à cause de leur système racinaire très superficiel.



Création d'un lit sinueux en centre bourg, rue des Vannois (avant/après)

- **Aménagement de berges (aval de Boué)**

Le piquetage de cette zone de travaux a été réalisé en semaine 47. Les travaux débutent en semaine 48.

Les travaux consistent à élargir la section du ruisseau par un talutage en pente douce de la berge en rive droite. Une banquette en pied de berge permettra l'installation d'une végétation adaptée (hélophytes). Des arbustes seront plantés en haut de berge pour recréer une ripisylve et un ombrage au cours d'eau (diversification des habitats).



Projection des travaux de restauration de berges en aval de Boué

• REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Au vue des avancements, des plantations et des remises en état à réaliser, les travaux devraient se terminer dans le courant de la semaine 48-49.

• REUNIONS DE CHANTIER

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de mise en défens, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. LAURENT Sébastien – entreprise Forêts et Paysages..... 07.76.01.80.28
M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74
M. DUDIN José – Syndicat de l’Oise amont 06.70.05.31.52

• FINANCEMENTS :

- La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier de :



• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu
le Jeudi 01 décembre 2016

à **13h30**, sur la place de l’église, commune de Boué

Le service technique,

